

Des plantes pour nos bureaux, Des bouts de ficelle pour notre boulot !

Dans plusieurs entreprises dont Renault, le suicide de salariés a mis en lumière la souffrance rencontrée par beaucoup au travail. Sans arriver à de telles situations, nous avons tous été témoin (ou vécu personnellement) des périodes des stress intense au travail, des moments où on a été submergé par la charge de travail ou le manque de moyens et de ressources.

Cette souffrance au travail a été étudiée par des sociologues et décrite sous la forme de « *risques psychosociaux* ». Le lien avec la perte de sens du travail, avec les conséquences des politiques de suppressions d'emplois et d'incertitude professionnelle, avec les évolutions des organisations a permis de mettre en avant certaines causes profondes de cette souffrance.

Mais, pour les directions d'entreprises et les services RH, cela avait définitivement une connotation trop négative. C'est pour cela que de nouveaux termes sont apparus ces dernières années. Au lieu de « *risques psychosociaux* », il faudrait maintenant parler de « *Qualité de Vie au Travail* ». Au lieu d'aborder les questions de fond de manque de personnel, d'organisation de plus en plus complexe et de manque de moyens, il faudrait seulement se



demander comment améliorer l'environnement de travail et... ajouter des plantes vertes dans tous les bureaux, comme vient de le faire la direction la semaine dernière.

Cette logique fait partie de l'accord de Compétitivité 2017-2019 signé par certains syndicats, un chapitre « *Qualité de Vie au Travail* » occupant même 10 pages du texte final.

A l'évidence, la direction doit nous fournir un environnement de travail de qualité (des bâtiments repeints, nettoyés, etc.) mais cela ne suffit absolument pas à assurer la santé physique et psychique de l'ensemble du personnel. Nous ne laisserons pas de côté les questions fondamentales de l'emploi, de la sous-traitance et de la charge de travail, d'autant plus que les 3 années à venir s'annoncent extrêmement chargées à Lardy, des dires mêmes du directeur de la Mécanique (Ph. Brunet, venu à Lardy la semaine dernière).

D'autant plus que même pour des questions purement pratiques, la direction a tendance à ne pas prendre en compte les demandes que nous remontons. Nous en voulons pour preuve le traitement des questions suivantes issues des réunions des Délégués du Personnel - Direction de février et mars 2017 (au verso de ce tract).

Qualité de Vie au Travail ou Pommes-Carottes-Vélo ?

En 2016 est passé un reportage humoristique sur France Inter dans l'émission « *Si tu écoutes, j'annule tout* ». L'humoriste Guillaume Meurice s'était rendu au colloque « *Bien-être et santé au travail* », regroupant des cabinets de conseil aux entreprises. Le rôle de ces cabinets est de conseiller les entreprises pour la mise en place d'actions améliorant la « *qualité de vie au travail* ». Des lignes d'écoute, des conseils en « *stress positif* », des conférences de sportifs de haut-niveau, des services à la personne sur le lieu de travail. Mais le plus croustillant, c'est la façon dont ces consultants parlent entre eux de ces dispositifs : l'un deux explique : « *le service à la personne, la conciergerie, ce qu'on appelle nous, le 'pommes-carottes-vélo'* ». En gros, des dispositifs qui se contentent de jouer sur les habitudes de vie des salariés en prônant par exemple une alimentation saine et de faire du sport. Renault a visiblement décidé d'ajouter quelques plantes d'intérieur à ce triptyque...



Compte-rendu Réunions Délégués du Personnel Février et Mars 2017

Problèmes versement intéressement financier

Plusieurs salariés ont remonté des problèmes pour se faire verser l'intéressement financier (maintenance du site internet, absence de message explicite quand mot de passe erroné, etc.). Nous avons demandé un processus plus simple et plus explicite, d'autant plus que si la démarche n'est pas finalisée, le montant n'est pas versé au salarié.

La direction a visiblement déjà oublié sa communication « *Simplifions Renault* » puisqu'elle a répondu qu' « *il n'est pas prévu de modifier la procédure.* »

Nouvelles imprimantes

Les nouvelles imprimantes vont être installées dans les jours qui viennent. Le slogan qui les accompagne : « *l'impression et la numérisation n'ont jamais été aussi sécurisées et simples* ». Bonne nouvelle : d'après la direction, il y aura autant d'imprimantes « couleur » que précédemment. Mauvaise nouvelle : il y aura moins d'imprimantes qui feront du A3 et la direction n'a pas voulu nous en donner le nombre (cela dépendrait du taux d'utilisation A3 des anciennes imprimantes...). La direction pense probablement à notre santé et nous incite à aller à pied à l'autre bout du bâtiment pour aller chercher notre impression grand format... Ca n'a jamais été aussi simple !

Portes du sas atelier L26

A l'atelier L26 - de plus en plus saturé de véhicules et subissant donc un trafic accru d'entrées / sorties - c'est en plus la galère pour entrer ou sortir avec un véhicule : quand la porte d'une extrémité n'est pas bloquée fermée, c'est la porte de l'autre extrémité qui l'est.

Quand c'est l'une des portes du sas qui est bloquée ouverte en période hivernale, bonjour les bons coups de froid dans l'atelier quand une voiture entre ou sort.

Depuis des années, malgré les remontées, la direction refuse de prendre en compte : « *les dysfonctionnements sont dus à une mauvaise utilisation* », « *pas d'évolution envisagée* ».

Jusqu'à la dernière réunion de Mars où elle reconnaît – enfin ! - le problème technique lié au sous dimensionnement du sas au vue des longueurs des plus gros véhicules dernièrement sur le marché.

Elle nous annonce donc enfin l'ombre d'une solution : l'installation d'un miroir pour mieux estimer l'approche de la porte du sas... en attendant une éventuelle solution technique plus sérieuse ?

En attendant, ce sont les salariés qui trinquent, encore et toujours, et qui devront encore attendre pour ENFIN avoir un petit morceau des moyens pourtant indispensables pour simplement TRAVAILLER.

La résolution du problème de WIFI sur la piste de travail n'avait guère pris que 3 ans... Record à battre ?

Numérotation des places parking véhicules MAP CTL Nord

Avec les différents travaux et l'usure due au temps, les n° de places de parking à l'intérieur du site sont en partie effacés. Sur plusieurs parkings totalisant plus de 300 places, tourner en rond autour des bâtiments pour trouver un véhicule, c'est vrai que ça fait gagner du temps.

Quoi de plus légitime pour les salariés que de demander simplement une remise en état des peintures au sol ? Et bien non. Malgré plusieurs relances, réaction effarée de la direction : « ce sont des gros travaux » !

Après une très sérieuse proposition d' « *imprimer un plan pour chaque véhicule garé* » (tout à fait pratique et en cohérence avec les économies d'impression qu'on sent poindre à l'horizon), la direction refuse toujours de réaliser ces travaux élémentaires, et ce, sans aucune explication.

La « Qualité de Vie au Travail », ça fait joli dans les accords mais il ne faudrait surtout pas que ça nous facilite les choses.

Gestionnaire vestiaire

Le salarié chargé de gérer l'attribution des vestiaires n'a pas été remplacé après son départ. Le problème devient d'autant plus gênant que des places sont libres ... mais que les clefs des cadenas posés par la direction ont été perdues !

Faites du sport ! Détendez-vous pour supporter la pression du boulot ! Mais débrouillez-vous pour prendre une douche et vous changer.

La direction a bien prévu une solution : que cette charge de gestion des vestiaires nous retombe dessus ! Un correspondant pour les vestiaires devrait être nommé – au volontariat ? – dans chaque « secteur ».

Merci patron, on n'avait pas assez de boulot...

Indemnité kilométrique vélo

Depuis le début de l'année, le gouvernement incite les entreprises (déductions fiscales à l'appui) à instaurer une indemnité kilométrique de 0.25 centimes/km pour les salariés se rendant au travail à vélo. Cette indemnité est par exemple d'ores et déjà appliquée pas loin de chez nous : dans l'entreprise JATCO France, une filiale de Nissan qui travaille pour Renault.

Ecologie, hygiène de vie ... la direction, reine de la QVT et de l'écologie, se devait de sauter sur l'occasion !

Et bien non, encore raté, elle a refusé d'appliquer cette mesure.